



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 23 mars 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 avril 2010

SEANCE DU 29 MARS 2010

PROLONGEMENT DU BOULEVARD CHARLES
BAUDELAIRE - CESSIION DE TERRAINS PAR LA
VILLE À L'EURL PLANET IMMOBILIER

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 02 avril 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : Mme Virginie LEONARD -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Alain PIVETEAU
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Josiane METAYER
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT

URBANISME ET AFFAIRES
IMMOBILIERES

**PROLONGEMENT DU BOULEVARD CHARLES BAUDELAIRE -
CESSION DE TERRAINS PAR LA VILLE À L'EURL PLANET
IMMOBILIER**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Le prolongement du Boulevard Charles Baudelaire va permettre d'une part la jonction avec la rue Chantelauze et celle du Fief Joly et d'autre part la réalisation d'opérations d'urbanisme. Il traverse des parcelles appartenant à la Ville et le surplus de terrain non nécessaire pour le Boulevard serait cédé à l'EURL Planet-Immobilier pour lui permettre de créer une opération de construction de logements.

Ainsi les parcelles CZ n° 457 de 3 459 m² et CZ n° 440 de 898 m², soit en tout 4 357 m², seraient cédées à l'EURL au prix de 117 639 € (conforme à l'avis de France Domaine).

La recette sera imputée au budget principal 77-711-775-2510.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la cession à l'EURL Planet Immobilier des parcelles CZ n° 457 et 440 de superficie globale égale à 4 357 m² au prix de 117 639 € ;

- autoriser Madame Le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte à intervenir, tous les frais et droits en résultant étant supportés par l'acquéreur.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL